



Cheminement PNCE Fondement

Guide du participant
MAJ 1er juillet 2026



Important!

La personne responsable du développement de l'entraîneur dans ton club se nomme :

Tu peux la contacter à l'adresse suivante :

Quelles sont les étapes pour devenir entraîneur de gymnastique

Voici les trois premiers pas à faire dans ton cheminement d'entraîneur:

1. Informer ton club que tu es intéressé à devenir entraîneur.
2. **Pour les entraîneurs de 14 ans et +**, créer un numéro d'identification du Programme National de Certification des Entraîneurs (PNCE) sur le site de L'Association Canadienne des Entraîneurs (ACE) sur la page : [Créer un numéro de PNCE](#).
3. Créer un compte sur **LARA LMS**
La plateforme de formations de gymnastique Québec.
Pour les entraîneurs de 14 ans et moins, indiquez 000000 comme numéro de PNCE lors de votre inscription.



Les informations présentées dans ce guide sont fournies à titre général.

Certaines modalités du processus de certification PNCE Fondement peuvent être modifiées en fonction des orientations des organismes responsables ou des ajustements liés au calendrier de l'année en cours.

En cas de doute ou pour valider une information, veuillez vous référer aux documents officiels de Gymnastique Canada et de Gymnastique Québec.

Vous pouvez également communiquer avec le coordonnateur à la formation à l'adresse suivante : mandataireformation@gymqc.ca

Introduction



À qui s'adresse ce guide

- Entraîneurs de 14 ans et + .
- Les entraîneurs désirant débiter leur parcours dans le Programme de Certification National des Entraîneurs.
- Entraîneurs souhaitant planifier leur cheminement de formation **Fondement**



Objectifs du guide

- Comprendre le processus de certification PNCE Fondement.
- Clarifier les attentes envers les participants.
- Se préparer efficacement aux différentes étapes.
- Optimiser ses chances de réussite.

Certification PNCE

L'Association canadienne des entraîneurs (ACE) certifie les entraîneurs capables d'obtenir les résultats attendus aux différents niveaux de compétences.

Au niveau Fondement, les entraîneurs sont évalués sur leur maîtrise des aspects suivants :

- Prise de décisions éthiques
- Élaboration d'un programme sportif de base
- Planification d'une séance d'entraînement

Pour obtenir le statut **CERTIFIÉ**, les entraîneurs doivent :

1. réussir l'évaluation du portfolio de l'entraîneur;
2. réussir l'évaluation de l'observation en gymnase.



Vision du processus



Une certification
centrée sur les
compétences réelles
en intervention.



Une démarche
progressive et
structurée.



Un accent sur
l'autonomie et la
réflexion
professionnelle.



Une évaluation basée
sur des situations
concrètes.

Responsabilités du participant



S'engager activement dans le processus.



Préparer les éléments demandés.
Démontrer ses compétences sur le terrain.

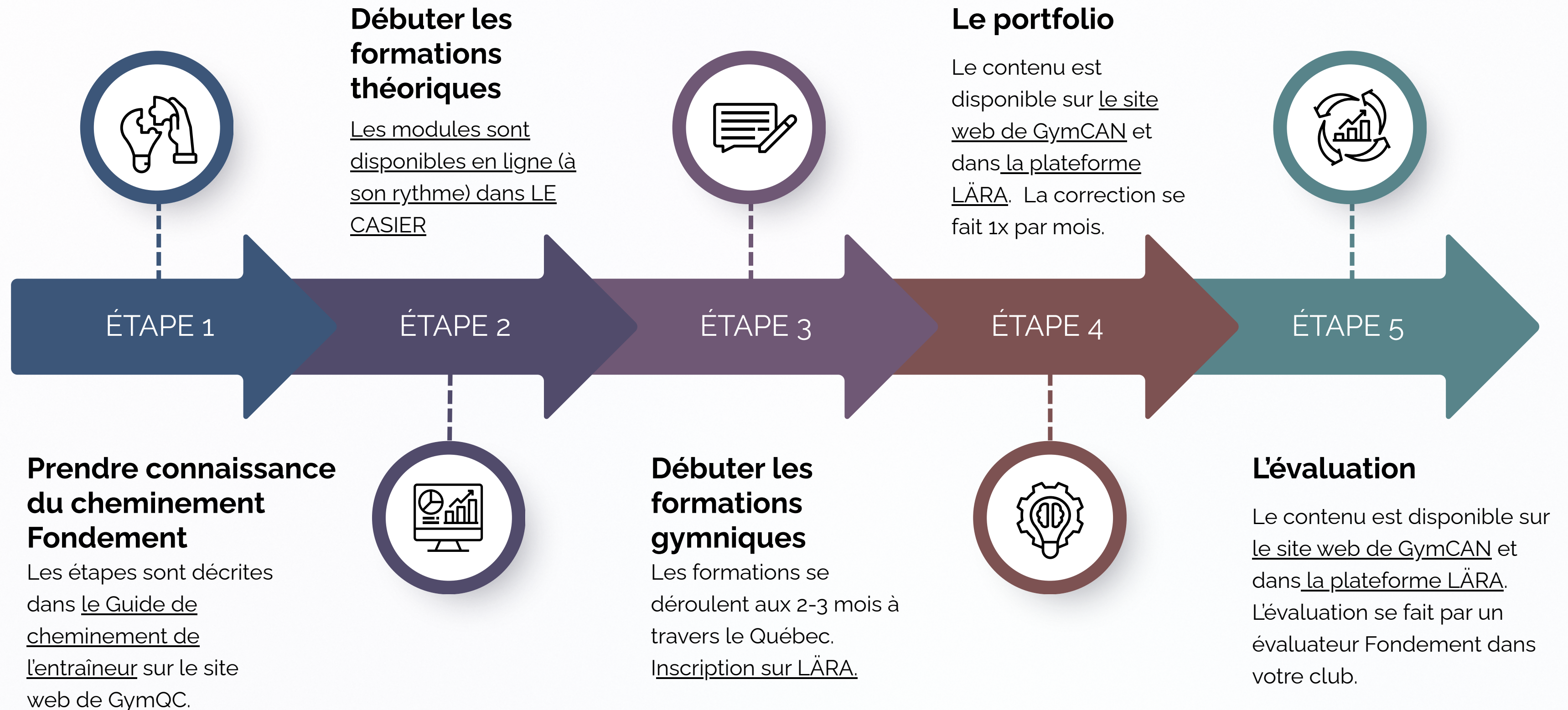


Être ouvert à la rétroaction et à l'amélioration.

Planifier et compléter son parcours de certification

La progression dans le processus repose sur le respect des échéanciers établis.

Une flexibilité est prévue : en cas de retard, le participant peut rejoindre la cohorte suivante pour compléter son parcours.



Étapes de certification liées au contexte d'intervention

Le processus de certification repose sur l'encadrement d'athlètes correspondant au niveau Fondement.
Les étapes permettent de démontrer les compétences de l'entraîneur dans un contexte réel et adapté.

● **Théorie Compétition 1**

Lorsque l'entraîneur souhaite débiter son cheminement Compé 1. Introduction.

L'entraîneur doit avoir 15 ans et + pour ses formations théoriques et techniques et avoir 16 ans et +, pour sa certification.

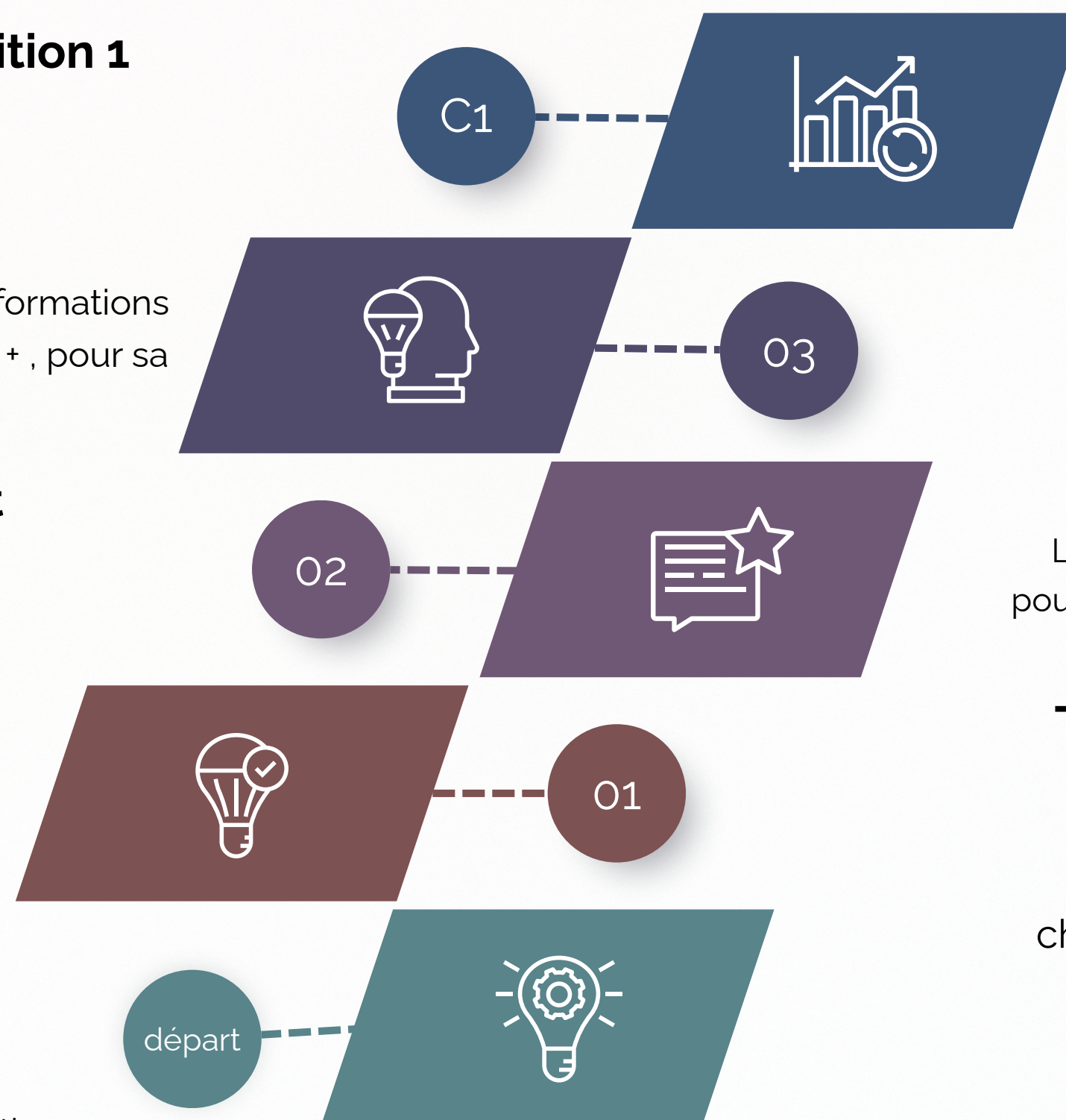
● **Technique Fondement**

- 1- Fondement Introduction
- 2- Fondement Spécialisé

● **Moniteur 1-2-3**

Clientèle Gymnastique pour tous
Secteur découverte, initiation, récréatif.

(Il existe une équivalence pour le Fondement Introduction pour l'entraîneur âgé de 14 ans et +, ayant fait la certification des modules moniteur 1 à 3.)



Certification Fondement ●

L'entraîneur doit avoir 16 ans pour faire sa certification.

L'entraîneur doit avoir un groupe au récréatif,, récréatif avancé, Défi 1-2 ou Régional 1-2 .

La certification Fondement n'est PAS un prérequis pour débiter les formations du niveau Compétition 1 Introduction.

Théorie Fondement ●

Lorsque l'entraîneur souhaite débiter son cheminement Fondement

Étapes du processus

Le cheminement PNCE Fondement est déterminé par Gymnastique Canada et l'Association Canadienne des entraîneurs.

Le guide de cheminement de l'entraîneur est un outil de GymQC vous aidant à structurer votre cheminement à travers les différentes étapes du PNCE.

Théorie

01

Les modules de formation théoriques sont disponibles sur le site web de l'ACE.

Technique

02

Les modules de formation technique sont offerts par Gymnastique Québec aux 2-3 mois, selon les types de modules durant l'année gymnique.

Portfolio

03

Le portfolio doit être rédigé selon les exigences de Gymnastique Canada et déposé dans la plateforme Lära. La correction se fait au courant du mois suivant la date de dépôt. L'entraîneur peut poursuivre ses formations même si le portfolio n'est pas corrigé (en autant qu'il soit déposé pour fins de correction).

Évaluation

04

L'évaluation doit être réalisée en contexte d'entraînement. L'évaluation se fait au club par un évaluateur Fondement reconnu par GymQC,





Tarification du cheminement Fondement

Les prix sont à titre informatif et rédigés en date du 1er mai 2026.

Pour connaître le prix exact et actuel, il faut se référer à la modalité de la plateforme d'inscription. Ces prix (taxes incluses) peuvent changer sans préavis.

Théorie

01

Prix variable selon le module. Se référer au site web de l'ACE.

Technique

02

Fondement introduction 125\$
Fondement spécialisé 135\$

Portfolio

03

Il n'y a pas de frais associé à ce module dans Lara

Évaluation

04

Aucun Frais lorsque c'est fait par le club avec un évaluateur Fondement reconnu par GymQC.

Formations Théoriques Fondement

- L'entraîneur doit avoir 14 ans et + et avoir son numéro de PNCE.

Changements au module Fondement théorique – En vigueur au 1er avril 2026

- Depuis le 1er avril 2026, Gymnastique Canada et l'Association canadienne des entraîneurs ont modifié le contenu et le mode de réalisation du module Fondement théorique.
- Avant le 1er avril 2026
 - Le Fondement théorique était offert sous forme d'un module en ligne que les entraîneurs pouvaient suivre à leur rythme, une fois par mois.
- Depuis le 1er avril 2026
 - Le Fondement théorique est maintenant réalisé dans la plateforme Le Casier (CAC Locker), dans la section Apprentissage en ligne.
 - L'entraîneur doit sélectionner le sport Gymnastique, puis compléter les modules suivants (l'ordre de ces modules doit être respecté) :
 - Module Plan d'action d'urgence
 - Module Prise de décision éthique (nouvelle version en date du 1er avril 2026)
 - i. Entraînement axé sur les valeurs (module de base)
 - ii. Module 1 – Plaisir, conditionnement physique et bases gymniques
 - iii. Module 2 – Fondation théorique de la gymnastique : Comprendre vos participants
 - iv. Module 3 – Fondation théorique de la gymnastique : Considérations en matière de sécurité et de gestion
 - v. Module 4 – Fondation théorique de la gymnastique : Logistique de la planification de cours
 - vi. Module 5 – Fondation théorique de la gymnastique : Élaborer un plan de cours



Formations Théoriques Fondement

Il est fortement recommandé de faire les formations théoriques avant les formations techniques en gymnase.

- **Section A** : Les premières formations à suivre (l'ordre de ces formations peut varier). Ces formations doivent être faites avant les étapes de la section B.
 - Où trouver ces formations :
 - LE CASIER
 - Apprentissage en ligne
 - Multisport (menu de gauche)
 - Module Plan d'action d'urgence - Gratuit
 - Module Prise de Décision Ethique (nouvelle version en date du 1er avril 2026) - Frais de 85,00\$ à l'ACE
- **Section B** : Ces formations à suivre (l'ordre de ces formations doit être respecté). Ces formations doivent être faites après les étapes de la section A.
 - Où trouver ces formations :
 - LE CASIER
 - Apprentissage en ligne
 - Gymnastique (menu de gauche) - Frais variable par l'ACE
 - Entraînement axé sur les valeurs (module de base) - Gratuit
 - Module 1 – Plaisir, conditionnement physique et bases gymniques
 - Module 2 – Fondation théorique de la gymnastique : Comprendre vos participants
 - Module 3 – Fondation théorique de la gymnastique : Considérations en matière de sécurité et de gestion
 - Module 4 – Fondation théorique de la gymnastique : Logistique de la planification de cours
 - Module 5 – Fondation théorique de la gymnastique : Élaborer un plan de cours



Formations Techniques Fondement

Il est fortement recommandé de suivre la formation Fondement Introduction avant la Formation Spécialisé

- **Fondement Introduction :**

- Formation de base qui présente les principes essentiels de l'enseignement, de la pédagogie, les principaux termes utilisés ainsi que les bases de l'acrobatie communes à tous les sports de Gymnastique Québec.
- Deux formats sont offerts :
 - En présentiel : une journée complète en gymnase.
 - En ligne : deux modules en webinaire. Le module 1 doit obligatoirement être suivi avant le module 2.
- Il n'est pas possible de combiner les deux formats. Les participants doivent choisir le parcours entièrement en présentiel OU le parcours entièrement en webinaire.
- Les formations sont offertes partout au Québec ainsi qu'en ligne, généralement à une fréquence d'environ tous les deux à trois mois.



Formations Techniques Fondement

Reconnaissance des acquis – Entraîneurs certifiés Moniteur 1, 2 ou 3

- Les entraîneurs ayant complété la formation Moniteur 1, 2 et 3 (les trois modules) et dont la participation est confirmée sur les feuilles de présence de Gymnastique Québec peuvent demander une reconnaissance des acquis.
- À partir de 14 ans, l'entraîneur doit :
 - créer son numéro PNCE dans Le Casier;
 - remplir le formulaire de reconnaissance des acquis – Moniteur 1, 2 et 3.
- Si toutes les conditions sont remplies et que la demande est approuvée par Gymnastique Québec, l'entraîneur obtiendra une équivalence pour le module Fondement Introduction dans son casier du PNCE.
- **Important** : cette reconnaissance ne remplace pas l'ensemble du parcours.

L'entraîneur devra tout de même :

- compléter tous les modules du Fondement théorique dans Le Casier;
- compléter le Fondement spécialisé correspondant à sa discipline;
- s'il souhaite obtenir sa certification, réaliser son portfolio et réussir son évaluation.



Formations Techniques Fondement

Il est fortement recommandé de faire la formation Fondement Introduction avant la Formation Spécialisé

- **Fondement Spécialisé :**

- Formation de base qui présente les principes essentiels, les principaux termes utilisés et les bases de l'acrobatie propres à chaque sport de la gymnastique.
- Les entraîneurs doivent suivre le Fondement spécialisé correspondant à leur sport :
 - Fondement spécialisé Gymnastique artistique (GA) : gymnastique artistique féminine (GAF), gymnastique artistique masculine (GAM), gymnastique acrobatique (ACRO) .
 - Fondement spécialisé Sports de trampoline : trampoline (TRI), tumbling (TUM) et double mini-trampoline (DMT).
 - Fondement spécialisé Gymnastique rythmique : gymnastique rythmique (GR).
- Deux formats sont offerts, uniquement pour le Fondement spécialisé Gymnastique artistique :
 - En présentiel : une journée complète en gymnase.
 - En ligne : deux modules en webinaire. Le module 1 doit obligatoirement être suivi avant le module 2.
 - Il n'est pas possible de combiner les deux formats. Les participants doivent choisir le parcours entièrement en présentiel OU le parcours entièrement en webinaire.
- Fréquence des formations :
 - Gymnastique artistique : minimalement une fois par 4 mois
 - Gymnastique rythmique : une à deux fois par année.
 - Sports de trampoline : une à deux fois par année.
 - Les demandes de formation sont évaluées en fonction du bassin d'entraîneurs, de la disponibilité des gymnases et de la disponibilité des personnes formatrices.



Certification Fondement - Portfolio

- Lorsque l'entraîneur a complété tous les modules du Fondement théorique et du Fondement technique, il peut faire une demande d'accès au portfolio Fondement dans la plateforme LÄRA.
- Le portfolio est réalisé à son propre rythme et comprend :
 - des questions à répondre directement dans LÄRA;
 - des documents à déposer, comme un plan de séance d'entraînement.
- Il est fortement recommandé de conserver une copie de toutes les réponses et des documents sur son ordinateur afin d'éviter toute perte de données en cas de problème informatique.
- Le portfolio Fondement est offert sans frais.
- Une fois le portfolio complété, l'entraîneur reçoit un lien vers le formulaire de demande de correction. Ce formulaire doit être rempli afin que la correction puisse débiter.
- Les portfolios Fondement sont corrigés une fois par mois. De façon générale, un portfolio déposé sera corrigé **au cours du mois suivant la réception de la demande de correction**.

- **Exception – Deuxième sport au niveau Fondement**

- Lorsqu'un entraîneur effectue une première certification Fondement, il doit compléter l'ensemble des étapes du parcours, incluant le portfolio.
- Lorsqu'il entreprend une deuxième certification Fondement dans un autre sport, le portfolio n'a pas à être refait. Seules les autres exigences propres à la nouvelle discipline doivent être complétées.

- **Exception – Parcours Compétition 1 Introduction**

Gymnastique Canada permet à un entraîneur ayant terminé tous les modules du Fondement théorique et du Fondement Technique de poursuivre son cheminement vers Compétition 1 Introduction, s'il respecte les critères d'âge, une fois le portfolio en fondement en attente de correction. L'évaluation en gymnase au niveau fondement n'est pas obligatoire pour compléter le cheminement compétition 1.



Certification Fondement - Évaluation

- La certification Fondement comprend deux étapes obligatoires :
 - le portfolio;
 - l'évaluation en gymnase.
- Ces deux étapes doivent être réussies pour que la certification puisse être inscrite dans Le Casier. Si une seule des deux étapes est complétée, la certification ne peut pas être accordée.
- Pour réaliser son évaluation, l'entraîneur doit communiquer avec la personne responsable du développement des entraîneurs (RDE) de son club, qui est responsable d'organiser l'évaluation avec un évaluateur Fondement reconnu par Gymnastique Québec.
- Les entraîneurs dont le club ne compte pas d'évaluateur reconnu peuvent communiquer avec d'autres clubs de leur région afin de convenir d'une entente pour la réalisation de leur évaluation.
- Si aucune entente ne peut être conclue ou que la démarche s'avère difficile, l'entraîneur peut communiquer avec Gymnastique Québec à l'adresse mandataireformation@gymqc.ca. L'équipe analysera la situation et proposera des solutions, lorsque possible.



Cheminement pour les entraîneurs de l'international en processus de challenge avec Gymnastique Canada

Les entraîneurs admissibles à une demande de challenge avec Gymnastique Canada débutent leur processus à l'étape du portfolio Fondement.

La procédure d'inscription, les exigences de contenu et les critères d'évaluation sont similaires à ceux du cheminement régulier.

La reconnaissance de challenge permet de ne pas compléter certaines étapes préalables au portfolio Fondement.

Toutefois, l'ensemble des étapes subséquentes ainsi que les échéanciers doivent être respectés conformément aux normes de Gymnastique Canada et de l'Association canadienne des entraîneurs.

Prendre note que les frais de cette démarche sont différents que ceux du cheminement régulier.

👉 Votre point de départ : vous inscrire au portfolio Fondement dans la plateforme LÄRA.



Plateforme LÄRA

La plateforme LÄRA est l'outil de gestion des formations de Gymnastique Québec. Vous devez y posséder un compte utilisateur, que vous pouvez créer vous-même directement en ligne. Cette plateforme vous permet de vous inscrire aux formations techniques en gymnase, d'accéder à l'espace portfolio pour y déposer l'ensemble des documents requis, ainsi qu'à l'espace évaluation pour soumettre votre grille d'évaluation en contexte en gymnase.

Pour toute question liée au support technique de la plateforme, veuillez écrire à l'adresse courriel LARA LMS (voir plus bas).

Pour toute question concernant les étapes de votre cheminement, veuillez communiquer avec le coordonnateur à la formation à l'adresse mandataireformation@gymqc.ca



<https://formations.gymqc.ca/>



laralms@gymqc.ca



mandataireformation@gymqc.ca

